

[Aménagement des examens pour les candidats présentant un handicap : baccalauréats général et technologique \[1\]](#)

[Baccalauréats général et technologique - Calendrier dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion et de Mayotte - session 2016 \[2\]](#)

Note de service n° 2016-002 du 14 janvier 2016

Bulletin officiel de l'Éducation nationale - N° 4 du 28 janvier 2016

Le point V de la note de service concerne les candidats présentant un handicap. Les candidats concernés par la note de service n° 2016-002 du 14 janvier 2016, qui ont été informés par la note de service n° 2016-001 du 14 janvier 2016, pourront, s'ils le souhaitent, y déjeuner.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/am%C3%A9nagement-des-examens-pour-les-candidats-pr%C3%A9sentant-un-handicap-baccalaur%C3%A9ats-g%C3%A9n%C3%A9ral-et>

[2] http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97369

[3] http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91832